

> TGV, RESTONS VIGILANT

L'assemblée générale de l'association des villes et régions européennes de la grande vitesse s'est tenue le 19 janvier. La ville de Montbard était représentée par Madame le Maire, qui siège au Conseil d'Administration.

Cette assemblée fut l'occasion de débattre sur les menaces de suppressions de dessertes TGV par la SNCF. Les lignes prioritairement concernées seraient Paris-Arras, Lille-Strasbourg, Bordeaux-Strasbourg et Nantes-Strasbourg. La presse nationale s'en est largement fait l'écho.

Le président Bernard Soulage a souligné que ces éventuelles suppressions étaient une conséquence de l'augmentation des péages exigés par Réseau Ferré de France. Ces augmentations provoquent la non-rentabilité de certaines lignes pour la SNCF. Le désengagement de l'Etat a également été pointé : l'Etat passe un contrat avec les collectivités locales pour réaliser un cofinancement alors qu'il s'agit de ses compétences propres (réalisation de grandes infrastructures) et n'assume pas ses engagements.



Bien que la polémique ne touche pas directement Montbard, du moins pour l'instant, Madame le Maire a affirmé l'importance du TGV pour son territoire. En effet, le développement de Narval et de Metal Valley (300 emplois nouveaux), n'est pas envisageable si des dessertes TGV venaient à être supprimées. C'est l'avenir industriel du territoire qui est en jeu. Le représentant du Grand Dijon a confirmé et appuyé ces éléments. Cette intervention a permis de faire entendre la voix des petites villes dans le concert des grandes agglomérations et des Régions. Nous devons rester attentifs et vigilants sur ce sujet, même si à ce jour, notre cité n'est pas menacée.

> TOUSENSEMBLE POUR L'AVENIR DE MONTBARD

Le FISAC, un outil pour l'avenir de Montbard



FISAC = Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce.

Le mois de février a été marqué par une série de réunions permettant d'officialiser la démarche. Le FISAC est le seul outil actuellement disponible afin de permettre à la Municipalité et aux commerçants de Montbard de travailler ensemble sur le développement économique de la commune.

Conscient des enjeux et objectifs à atteindre, un élu Germain CAMUS a été désigné pour suivre ce projet accompagné de Françoise KROL, Ajointe à l'économie.

La municipalité de Montbard est persuadée que le commerce montbarfois doit se bâtir sur la convivialité, l'attractivité et le dynamisme du centre ville. Pour cela, elle compte sur les propositions des commerçants, des habitants et des clients des différents commerces pour travailler en synergie et aboutir à un projet cohérent.

Afin de construire un programme d'actions sur le court, moyen et long terme, une étude préalable doit être réalisée. Le cahier des charges a été envoyé à différents cabinets spécialisés dans cette démarche. Dès que

le cabinet aura été choisi, il aura en charge l'étude de ce dossier, étude qui devrait durer six mois (avril à octobre 2010). A l'issue de celle-ci, des actions seront proposées. Un plan d'actions sera établi en concertation avec un comité de pilotage. Il sera composé des représentants :

- de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie)
- de la Chambre des Métiers
- de UCAM (Union des Commerçants et Artisans de Montbard)
- des élus

Al'issue des premières réunions qui ont eu lieu, l'Union des Commerçants et Artisans de Montbard est consciente qu'il faut saisir cette opportunité afin de développer et pérenniser l'attractivité économique.

Grâce à ce plan FISAC, nous pourrons mettre en pleine lumière les points positifs et créer ainsi les conditions adéquates à la réussite du développement commercial de Montbard.

Et maintenant, à nous, Union des commerçants et artisans, Chambres consulaires, Etat, Municipalité de vous faire suivre pas à pas l'évolution de ce plan afin que l'ensemble des forces vives de Montbard puisse se l'approprier et arriver à son but ultime : **Redynamiser le commerce Montbarfois.**

> MÉDAILLES D'OR ET MÉDAILLES D'ARGENT À LA MAIRIE

De nombreuses années de labeur méritent bien les honneurs : c'est pour cela que 7 employés municipaux ont reçu la médaille du travail de Christelle Silvestre entourée de nombreux élus le lundi 1er mars 2010 au Salon d'Honneur de la mairie. Christelle Silvestre a remercié chacun pour le travail accompli et les a complimentés pour leur attachement au service public. La cérémonie s'est conclue par un vin d'honneur, ce fut un moment d'échanges sympathiques et chaleureux.

Médaille d'or (35 ans) :

Guy MONSAT,
Michel POTET,
Gérard ROBERT.

Médaille d'argent (20 ans) :

Michel CHARLIN,
Sylvie GOYARD,
Annie GUILLOT,
Philippe SCIARANI

